



HAL
open science

La honte corporelle, cadeau ou fardeau ?

Claire Leuridan

► **To cite this version:**

Claire Leuridan. La honte corporelle, cadeau ou fardeau?. *Ecce Corpus*, 2021, 4, pp.9-34. hal-04103247

HAL Id: hal-04103247

<https://hal.science/hal-04103247v1>

Submitted on 16 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La honte corporelle, cadeau ou fardeau ?

Claire de l'Eucharistie LEURIDAN

Il peut arriver qu'une mauvaise traduction soit à la source d'une bonne fortune. C'est en tout cas ce que pourrait illustrer l'étude que nous avons menée sur la honte corporelle d'après la *Théologie du corps* de saint JEAN-PAUL II¹. Au point de départ de notre réflexion se trouve une tournure approximative d'une édition française des catéchèses de sur le corps, donnant à lire au sujet de la « honte » d'Adam et Ève en *Gn 3* : « On peut même aller jusqu'à dire que grâce à la honte, l'homme et la femme demeurent à l'état de l'innocence originarie². » « Grâce à la honte » : bel exemple d'oxymore, quand on sait que des spécialistes de la honte parlent d'elle comme d'un « sentiment affreux³ » voire de « l'affect mal aimé⁴ » par excellence.

Certes, la formulation comporte deux inexactitudes⁵, reste que le pape polonais livre effectivement des affirmations très positives concernant la honte de *Gn 3*⁶. Y aurait-il donc de quoi se réjouir de cette honte ? Serait-elle un cadeau plutôt qu'un fardeau ? Notre recherche doctorale a consisté précisément à examiner ceci : d'après la *Théologie du corps* de JEAN-PAUL II, la « honte » de *Gn 3* constituerait-elle un atout pour l'homme ?⁷

Notre exploration se limite à cette honte sexuelle que l'homme et la femme éprouvent l'un devant l'autre du fait d'être partiellement ou complètement dénudés, mais ce n'est pas la seule, et parler de honte corporelle nous place immédiatement devant une difficulté de terminologie. Sans détailler les différents aspects de la question, signalons trois points :

- La honte corporelle est une notion complexe, et l'on observe une variabilité importante du vocabulaire qui sert à l'exprimer, dans le langage courant comme dans l'Écriture sainte et la Tradition.

¹ JEAN-PAUL II, *La théologie du corps*. L'amour humain dans le plan divin, introduction, traduction, index, tables et notes par Yves Semen, préface du Cardinal Marc Ouellet, Cerf, Paris, 2014, p. 582. Désormais cité *TDC* directement suivi du numéro de la catéchèse et du paragraphe concerné dans cette édition, ou de la lettre p. et du numéro de page.

² JEAN-PAUL II, Audience générale *La signification sponsale du corps*, 25 juin 1980, n. 1, *Documentation Catholique* 77 (1980) 686-687, ici p. 686 ; ou ID., *Homme et femme il les créa*, Cerf, Paris, 2012, p. 172.

³ June P. TANGNEY, « Moral affect: The Good, the Bad and the Ugly », *Journal of Personality and Social Psychology* 61 (1991), p. 600 : « Shame is an ugly feeling. » (Notre traduction). L'auteur est docteur en psychologie clinique.

⁴ Serge TISSERON, *Du bon usage de la honte*, Ramsay-Archimbaud, Paris, 1998, p. 9. L'auteur est psychologue, psychiatre et psychanalyste.

⁵ « Si può perfino dire che l'uomo e la donna, attraverso la vergogna, quasi permangono nello stato dell'innocenza originaria. » (Giovanni Paolo II, *L'Amore umano nel piano divino*. La redenzione del corpo e la sacramentalità del matrimonio nelle catechesi del mercoledì (1979-1984), Gilfredo Marengo (dir.), Libreria Editrice Vaticana – Pontificio Istituto Giovanni Paolo II per studi su matrimonio e famiglia, Cité du Vatican, 2009, p. 198.) Notons que l'italien « grazie a » existe, avec un sens apparenté à celui que le français donne à l'expression, mais il n'a pas été employé ici. La traduction d'Yves SEMEN s'avère plus fidèle : « On peut même aller jusqu'à dire qu'à travers la honte, l'homme et la femme demeurent presque dans l'état de l'innocence originelle. » (*TDC* 31,1.)

⁶ La racine « honte » (en hébreu בוש) n'apparaît pas en *Gn 3*. En parlant de la « honte » de *Gn 3*, nous nous référons en fait à *Gn 2,25* où il est dit d'Adam et Ève : « Tous deux étaient nus, l'homme et la femme, sans se faire mutuellement honte », et à *Gn 3,7-10* où après avoir mangé de l'arbre de la connaissance du bien et du mal nos premiers parents ressentent le besoin de cacher leur nudité par des pagnes.

⁷ Thèse soutenue le 19 décembre 2018 et publiée en autopublication en janvier 2019 (disponible par le Prêt Entre Bibliothèques). Cf. Martine LEURIDAN (Claire de l'Eucharistie), *De l'utilité de la honte corporelle*. D'après la *Théologie du corps* de saint JEAN-PAUL II, la « honte » de *Gn 3* constituerait-elle un atout pour l'homme ?, Université de Fribourg, [autopublication] , Fribourg (Suisse), janvier 2019, 657 p. Version commerciale en préparation.

- Bien des langues ne disposent que d'un seul et même terme pour désigner la honte en général et cette honte corporelle qui reçoit également en français le nom de pudeur. C'est le cas du polonais avec *wstyd* (perçu comme une notion plutôt positive), de l'anglais avec *Shame* ou de l'allemand avec *Scham*.
- Qui plus est, le terme de « pudeur » désigne aussi bien *l'affect* ressenti que le *comportement* qui en découle ou encore la *vertu* qui peut lui correspondre.

À partir de là, l'on comprend l'importance – et la difficulté – de s'orienter dans le paysage linguistique. En tout état de cause, dans sa *Théologie du corps*, JEAN-PAUL II a utilisé *wstyd* en polonais et *vergogna* en italien pour quatre acceptions :

- la honte en général ;
- la honte au sujet du corps plus particulièrement ;
- la honte spécifique d'Adam et Eve en *Gn 3* (celle qu'ils n'ont pas en *Gn 2*) ;
- et la pudeur, – même si le pape recourt parallèlement au terme *pudore*.

Pour restituer synthétiquement ce que nous avons mis à jour, une fois exposés quelques préalables philosophiques de la honte corporelle, nous nous centrerons sur trois de ses caractéristiques :

- I. Elle est le fait de l'homme marqué par les séquelles du péché originel
- II. Elle peut évoluer dans plusieurs directions
- III. Elle présente un intérêt certain pour la théologie morale.

Préalables philosophiques sur la honte

Situons d'abord rapidement au sujet de cette honte quelques éléments d'anthropologie philosophique, prélevés dans deux ouvrages que Karol WOJTYŁA publia en 1960 et 1969 : *Amour et responsabilité*⁸, d'une part, *Personne et acte*⁹, d'autre part¹⁰.

Au point de départ se trouve la personne¹¹, capable de se déterminer par elle-même, et par conséquent inaliénable. Il en découle une « norme personnaliste » qui exige que l'être humain soit toujours traité selon cette dignité, et jamais instrumentalisé au mépris de celle-ci¹².

⁸ KAROL WOJTYŁA, *Miłość i odpowiedzialność*. Studium etyczne, TN KUL, Lublin, 1960. ID., *Amour et responsabilité. Étude de morale sexuelle*, traduction du polonais par Thérèse Sas, revue par Marie-Andrée Bouchaud-Kalinowska, préface d'Henri de Lubac, Société d'Éditions Internationales, Paris, 1965. Désormais cité *AR* suivi directement du numéro de page.

⁹ Karol WOJTYŁA, *Personne et acte*, traduction par Gwendoline Jarczyk, avertissement, introduction et notes sur la traduction par Aude Suramy, « Collège des Bernardins », Parole et Silence, Paris, 2011², p. 312. Désormais cité *PA* suivi directement du numéro de page.

¹⁰ La *Théologie du corps* fait explicitement référence au chapitre d'*Amour et responsabilité* intitulé « Métaphysique de la pudeur », cf. *TDC* 11,3 note 21 et *TDC* 28,6 note 45. Ce chapitre développe une réflexion en s'appuyant notamment sur l'ouvrage du phénoménologue Max SCHELER consacré à la pudeur, sur KANT pour la norme personnaliste, et sur S. AUGUSTIN avec la double signification du mot « jouir » (*uti versus frui*).

¹¹ Cf. *AR* 14 :

Pour nous, l'éthique sexuelle est le domaine de la personne, et, de ce fait, on ne peut comprendre l'éthique, si l'on ne saisit pas la personne dans sa manière d'être, d'agir, et dans ses droits. Tel est pour nous l'unique champ de réflexion en matière d'éthique sexuelle. L'ordre des personnes humaines constitue le seul point de départ véritable pour toutes considérations en ce domaine.

¹² C'est ce qu'exprime l'impératif catégorique de KANT dans sa deuxième formulation : Agis de telle sorte que tu ne traites jamais la personne d'autrui simplement comme un moyen, mais toujours en même temps comme la fin de ton action » (*AR* 24, repris en *AR* 30).

Précisément, nous avons là ce que la honte corporelle donne à percevoir dans le cadre des relations entre l'homme et la femme qui mettent en jeu la sexualité. En effet, cette honte survient lorsque la valeur du sexe risque de primer sur celle de la personne¹³. La honte émerge spontanément¹⁴ devant la menace d'une « réduction intentionnelle¹⁵ », c'est-à-dire quand un sujet regarde le corps d'un autre sujet comme un objet en vue de sa jouissance ; ou voit son propre corps considéré ainsi par autrui¹⁶.

Si l'homme vit sa sexualité sans honorer la dimension spirituelle qui le caractérise, il la vit à un niveau infrahumain¹⁷. La honte s'oppose à une telle mise à mal de la personne, et dans le même mouvement, elle recherche l'amour¹⁸, cet amour dont Karol WOJTYŁA souligne qu'il « dicte la seule attitude appropriée et valable¹⁹ » à l'égard d'une personne. Il s'agit d'un amour qui se réalise par le don de soi, d'un amour qu'il qualifie de « sponsal », en affirmant : « La notion de l'amour sponsal importe pour déterminer les normes de toute la morale sexuelle²⁰. »

Par ailleurs, les émotions qui accompagnent nos actes leur donnent un relief sans lequel ceux-ci pourraient fréquemment demeurer « presque imperceptible[s]²¹ » – dit encore Karol WOJTYŁA. Ainsi, la honte confère à la conscience une « impression » affective qui redouble et renforce la saisie intellectuelle de ce qu'il appelle le « caractère supra-utilitaire de la personne²² ».

¹³ La personne étant envisagée – en fidélité à saint THOMAS D'AQUIN – comme le « bien le plus important de l'univers » (AR 187-188).

¹⁴ Cf. AR 161-162 :

Le danger d'une telle attitude apparaissant précisément en rapport avec les valeurs sexuelles inhérentes à la personne, la honte (pudeur) se manifeste comme une tendance à les cacher. C'est là une tendance naturelle et spontanée : nous voyons grâce à cet exemple que l'ordre moral est étroitement lié à l'ordre ontique. La morale sexuelle a ses racines dans les lois de la nature.

¹⁵ Cf. TDC 40,5 :

Cette réduction intentionnelle et axiologique peut déjà se vérifier, selon les paroles du Christ (Mt 5, 27-28), dans l'espace du « regard » (du « regarder ») ou plutôt dans l'espace d'un acte purement intérieur exprimé par le regard. [...] il est possible d'attribuer une interprétation intentionnelle à un acte intérieur en ayant présents à l'esprit l'un et l'autre pôle de la psychologie de l'homme : la connaissance ou le désir compris comme *appetitus*. (L'*appetitus* est quelque chose de plus ample que le « désir », car il indique tout ce qui se manifeste dans le sujet comme « aspiration » et, comme tel, il est toujours orienté vers une fin, c'est-à-dire vers un objet connu sous l'aspect de valeur). Toutefois, une interprétation adéquate des paroles de Matthieu 5, 27-28 exige que – à travers l'intentionnalité propre à la connaissance ou à l'« *appetitus* » – nous apercevions quelque chose de plus, c'est-à-dire l'intentionnalité de l'existence même de l'homme en relation avec un autre homme ; dans notre cas : de l'homme par rapport à la femme et de la femme par rapport à l'homme.

¹⁶ Remarquons au passage que la honte corporelle sert aussi la relation de l'homme à lui-même dans le domaine de la sexualité, mais c'est moins le propos de la *Théologie du corps* de S. JEAN-PAUL II, qui s'occupe spécifiquement de « l'amour humain dans le plan divin » (TDC 133,1).

¹⁷ Cf. AR 28 :

[O]n ne peut pas, à proprement parler, comparer la vie sexuelle des animaux à celle des hommes, [...] chez les animaux, elle se situe au niveau de la nature et de l'instinct qui y reste lié, alors que chez les hommes c'est au niveau de la personne et de la morale qu'elle se place. La morale sexuelle résulte du fait que les personnes ont conscience non seulement de la finalité de la vie sexuelle, mais aussi de leur propre personnalité.

¹⁸ Cf. AR 164 : « Ce fait a d'ailleurs un double aspect : d'un côté, fuite, tendance à cacher les valeurs sexuelles afin qu'elles ne voilent pas la valeur de la personne même ; de l'autre, désir d'éveiller l'amour ou de l'éprouver. »

¹⁹ AR 36.

²⁰ AR 90.

²¹ Cf. AR 27.

²² AR 161 : « La pudeur sexuelle est, dans une certaine mesure, une révélation du caractère supra-utilitaire de la personne ».

Ces éléments permettent de comprendre comment, pour Karol WOJTYŁA, « la honte sexuelle fixe dans une certaine mesure la direction de toute la morale sexuelle²³. » Dans cette optique personnaliste, la honte corporelle apparaît clairement comme bénéfique : elle sert la personne et la relation, écartant de l'instrumentalisation pour orienter vers l'amour. Karol WOJTYŁA voit en elle un « reflet naturel de l'essence de la personne²⁴ » ou encore « comme une défense naturelle de la personne²⁵ ».

Toutefois, cette honte n'est pas entièrement fiable, parce qu'elle peut apparaître ou disparaître à mauvais escient – nous y reviendrons.

I. La « honte » de Gn 3 comme lot de l'homme « historique »

La pensée de saint JEAN-PAUL II dans la *Théologie du corps* s'articule autour de trois étapes distinguées du point de vue du salut réalisé par le Christ en son mystère pascal.

- Avant la Chute, ce qu'il appelle l'« origine²⁶ » ou la « 'préhistoire' théologique²⁷ » ;
- à partir de la Chute, la condition de l'homme dit « historique²⁸ » ;
- et enfin, l'eschatologie, qui travaille déjà l'histoire.

La honte corporelle se décline différemment en chacune de ces étapes.

I.A. « Préhistoire théologique » : pas de honte

Si JEAN-PAUL II s'attarde sur l'« origine », c'est parce que le Christ lui-même y renvoie ses interlocuteurs lorsqu'ils l'interrogent sur des questions de morale conjugale²⁹. Or, la caractéristique de la « préhistoire » théologique est *l'absence totale de honte*, ainsi que l'exprime Gn 2,25, un verset qui aux yeux du pape polonais « présente l'un des éléments-clefs de la révélation originelle³⁰ ». De fait, les premiers chapitres de la Genèse, en nous permettant de contempler l'homme et la femme en adéquation avec le dessein originel du Créateur, nous apportent des données primordiales pour l'anthropologie théologique³¹.

Si l'être humain, créé « à l'image » et « selon la ressemblance³² » de Dieu, unit en lui-même le monde matériel et le monde spirituel³³, son corps, loin de l'assimiler à l'animal, révèle sa personne³⁴. À partir de Gn 2,20, JEAN-PAUL II met en exergue la « solitude » originelle de cet homme qui, sur la base de sa corporéité, se connaît et s'éprouve différent de tous les êtres vivants³⁵.

²³ AR 161 (ou « détermine [délimite] ». Notre traduction, car la phrase « toute la morale sexuelle se fonde sur l'interprétation correcte de la [honte] sexuelle. » force le sens de l'original polonais.)

²⁴ AR 155.

²⁵ Cf. AR 157 :

Voici que la pudeur constitue comme une défense naturelle de la personne, protégeant celle-ci contre le danger de descendre ou d'être repoussée au rang d'objet de jouissance sexuelle. [...] cela serait contraire à la nature même de la personne. Il ne faut pas que la personne accepte d'être traitée en objet de jouissance, ni qu'elle en abaisse une autre à ce rôle.

²⁶ TDC1 et 2.

²⁷ TDC 4,1.

²⁸ Remarquons que JEAN-PAUL II traite dans un même mouvement de l'homme déchu ET sauvé.

²⁹ TDC 1 et 2 en référence à Mt 19,3-8 et Mc 10,2-9.

³⁰ TDC 11,2.

³¹ Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, Centurion – Cerf – Fleurus-Mame – Librairie Éditrice Vaticane, Paris, 1998, n. 289. Désormais cité CEC directement suivi du numéro concerné.

³² Gn 1,26.

³³ Cf. CEC 355.

³⁴ Cf. TDC 9,4 : « le corps révèle l'homme. » et TDC 32,1 : « le corps est l'expression de l'esprit ».

³⁵ Cf. TDC 6,3 :

Même la sexualité de l'homme ne renvoie nullement au monde animal, elle renvoie à Dieu Lui-même³⁶. L'« *una caro* » dont parle Gn 2,24 nous ouvre d'ailleurs à la dimension de l'« unité » originelle³⁷ : parce que l'être humain est par nature ordonné à l'amour³⁸, il est appelé à vivre une communion élective. Cette *communio personarum* se réalise à travers un don total impliquant tout son être, corps et âme. Et comme l'a exprimé le CONCILE VATICAN II, l'homme « ne peut se trouver pleinement » autrement que par ce don³⁹.

Donné à lui-même et se voyant offrir la création comme un don, l'être humain se perfectionnera en se donnant librement par amour. Il faut reconnaître à son corps une signification proprement « sponsale », parce que celui-ci est lui-même ordonné à ce don de soi. Qui plus est, l'homme et la femme ont ce privilège de pouvoir devenir ensemble un *signe* de la communion intra-trinitaire, car leur condition corporelle leur permet de rendre visible dans le monde sensible quelque chose du mystère invisible et éternel de Dieu, Trinité de Personnes⁴⁰.

Dans ce premier stade de l'économie du salut, nos premiers parents, agissant en accord avec les dispositions du Créateur, commencent par être tout à fait étrangers à la honte corporelle. Dotés de dons surnaturels et préternaturels, dans la pureté originelle de leurs intentions Adam et Ève ne ressentent nulle honte de leur nudité : c'est la dimension de la « nudité originelle ». L'innocence et la sainteté dont ils jouissent « au commencement » ont pour corollaire cette bienheureuse absence de honte soulignée par l'Écriture.

I.B. Condition « historique » : sous le signe de la honte

En revanche, à partir du moment où tous deux mangent du fruit de l'arbre défendu, leurs yeux sont ouverts d'une manière nouvelle sur cette nudité qui précédemment ne les encombrait pas. C'est l'une des premières conséquences de la Chute : l'apparition de la concupiscence comprise comme inclination au péché, venant précisément contrarier l'orientation fondamentale de l'être humain au don, provoque l'apparition de la honte corporelle⁴¹.

Il importe de bien comprendre ici l'adjectif « corporelle » : il ne s'agit pas d'une honte *du* corps (ni de la sexualité, ni des relations sexuelles, ni de la jouissance sexuelle), mais d'une honte *au sujet du* corps.

En se basant sur l'expérience de son propre corps, l'homme, (*adam*), aurait pu arriver à cette conclusion qu'il était substantiellement semblable aux autres êtres vivants (*animalia*). Au contraire, comme nous le lisons, il n'est pas arrivé à cette conclusion, mais a acquis en fait la conviction qu'il était « seul ». [...]

L'analyse du texte yahviste nous permet en outre de *relier la solitude originelle de l'homme à la conscience du corps* par lequel l'homme se distingue de tous les *animalia* et « se sépare » d'eux, et *par lequel* il est une *personne*. On peut affirmer avec certitude que l'homme ainsi formé a en même temps la connaissance et la conscience du sens de son propre corps. Et cela, sur la base de son expérience de la solitude originelle.

³⁶ Cf. Gn 1,27.

³⁷ Cf. TDC 10,3 : « cette unité, à travers laquelle ils deviennent 'une seule chair' a dès l'origine le caractère d'une union qui découle d'un choix. »

³⁸ Cf. CEC 1604 : « Dieu qui a créé l'homme par amour, l'a aussi appelé à l'amour, vocation fondamentale et innée de tout être humain. »

³⁹ Concile œcuménique Vatican II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et Spes*, dans : Id., *Le Concile Vatican II (1962-1965)*. Édition intégrale définitive, texte latin et traduction française avec index et tables, préface par G. Alberigo, traduction par R. Winling, coll. « Le magistère de l'Église », Cerf, Paris, 2010², § 24,3 : « l'homme, seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même, ne peut pleinement se trouver que dans le don sincère de lui-même. » Désormais cité GS.

⁴⁰ Cf. TDC 19,4 ; 96,6 :

Le corps, en effet, et seulement lui, est capable de rendre visible ce qui est invisible : le spirituel et le divin. Il a été créé pour transférer dans la réalité visible du monde le mystère caché en Dieu de toute éternité et en être ainsi le signe.

⁴¹ Cf. TDC 28,5.

Saint JEAN-PAUL II distingue trois aspects de cette honte :

- Une honte *relative* de l'homme envers la femme et de la femme envers l'homme⁴².
- Une honte *cosmique* procédant d'une difficulté nouvelle de l'être humain avec ce qui en lui-même comme dans l'univers est d'ordre matériel. Celui qui était appelé à soumettre la terre se trouve maintenant en précarité devant ce qui est corporel, et en malaise devant les déterminismes qui l'affectent⁴³.
- Une honte *immanente*, liée au fait que l'homme ne goûte plus l'harmonie originelle entre son corps et son esprit. Il ressent désormais comme une fracture intérieure, – le pape parle d'« *une rupture, pour ainsi dire, de l'unité spirituelle et somatique originelle de l'homme*⁴⁴ ».

⁴² Cf. TDC 28,1 et 4.

⁴³ Cf. TDC 27,4.

⁴⁴ TDC 28,2. Le texte explicite :

Sa honte comporte les signes d'une humiliation spécifique par l'intermédiaire du corps. Elle cache en elle le germe de cette contradiction qui accompagnera l'homme « historique » dans toute son périple terrestre, comme l'a écrit saint Paul : « Je me complais en effet dans la loi de Dieu du point de vue de l'homme intérieur, mais j'aperçois une autre loi dans mes membres qui lutte contre la loi de ma raison » (Rm 7, 22-23).

Voir aussi TDC 28,3 ; et TDC 28,4 :

La honte immanente est liée à un tel déséquilibre intérieur. Elle a un caractère « sexuel », précisément parce que le domaine de la sexualité humaine semble mettre particulièrement en évidence le déséquilibre qui jaillit de la concupiscence et spécialement de la « concupiscence du corps ». [...] c'est comme si « l'homme de la concupiscence » (homme et femme « dans l'acte de la connaissance du bien et du mal ») expérimentait qu'il avait simplement cessé, même par son propre corps et par son sexe, de se trouver au-dessus du monde des êtres vivants ou « *animalia* ». C'est comme s'il ressentait une *fracture spécifique dans l'intégrité personnelle de son propre corps, particulièrement dans ce qui en détermine sa sexualité* et qui est en lien direct avec l'appel à cette unité dans laquelle l'homme et la femme « seront une seule chair » (Gn 2, 24). C'est pourquoi cette pudeur⁴⁴ immanente, et en même temps sexuelle, est toujours, au moins indirectement, relative. C'est la pudeur de sa propre sexualité à l'égard de l'autre être humain. C'est ainsi que la pudeur est montrée dans le récit de Genèse 3 qui nous rend, en un certain sens, témoins de la naissance de la concupiscence humaine. Il y a donc des motifs suffisamment clairs pour remonter des paroles du Christ concernant l'homme (masculin) qui « regarde une femme pour la désirer » (Mt 5, 27-28) à ce premier moment, dans lequel la pudeur s'explique par la concupiscence et la concupiscence par la pudeur. Ainsi nous comprenons mieux pourquoi – et en quel sens – le Christ parle du désir [concupiscent] comme « adultère » commis dans le cœur, pourquoi il s'adresse au « cœur » humain.

Cf. encore TDC 28,1 :

Toutefois, cette « honte cosmique » – s'il est possible de discerner ses traits dans la situation totale de l'homme après le péché originel – fait place dans le texte biblique à une autre forme de honte. C'est la honte produite dans l'humanité elle-même, c'est-à-dire causée par le désordre intime dans ce par quoi l'homme, dans le mystère de la création, était l'« image de Dieu », dans son « je » personnel autant que dans les relations interpersonnelles, à travers la communion primordiale des personnes constituée par l'homme et la femme ensemble. Cette honte dont la cause se trouve dans l'humanité elle-même est tout à la fois immanente et relative : elle se manifeste dans la dimension de l'intériorité humaine et, en même temps, elle se réfère à l'« autre ». C'est la honte de la femme « à l'égard » de l'homme et, également, de l'homme « à l'égard » de la femme : une honte réciproque qui les contraint à couvrir leur nudité, à cacher leurs propres corps pour soustraire à la vue de l'homme ce qui constitue le signe visible de la féminité et à la vue de la femme ce qui constitue le signe visible de la masculinité. La honte éprouvée par l'un et par l'autre s'est orientée dans cette direction après le péché originel, lorsqu'ils se rendirent compte « qu'ils étaient nus », comme l'atteste Genèse 3, 7. Le texte yahviste semble indiquer explicitement le caractère « sexuel » de cette honte : « Ils cousirent des feuilles de figuier et s'en firent des pagnes ». On peut toutefois se demander si l'aspect « sexuel » a seulement un caractère « relatif » ; en d'autres termes, s'il s'agit de la honte de sa propre sexualité seulement en référence à la personne de l'autre sexe.

Désormais, le corps nu risque d'être regardé comme un objet convoité pour la jouissance, dans une sorte de « dépersonnalisation » de l'autre⁴⁵. Le cœur de l'homme, dit JEAN-PAUL II, « est devenu le lieu du combat entre l'amour et la concupiscence⁴⁶. » En lui s'affrontent l'aspiration profonde à se réaliser en se donnant à l'autre par amour et la récupération égoïste qui accapare à soi au mépris de la dignité personnelle et de la signification sponsale du corps.

L'homme doit résister à la concupiscence pour honorer la personne, en son corps également, conformément à sa valeur. Il lui faut refuser de « regarder une femme pour la désirer » (selon l'expression de *Mt 5,28*) de manière concupiscente, y compris dans le secret de son cœur – autrement dit : au lieu même où surgit la honte. Cependant, ses efforts ne suffiront pas à éradiquer cette inclination au péché : tout au plus peut-il lutter contre ses effets. Pour cette raison, aussi longtemps qu'il aura affaire à la concupiscence qui menace de subvertir ses intentions ou celle d'autrui à son égard (c'est-à-dire finalement jusqu'au Royaume), l'homme restera susceptible d'éprouver cette honte.

Cela étant, la honte consécutive au péché originel rattache également l'homme à sa « préhistoire » perdue, en laquelle il voyait le monde comme en participant à la vision du Créateur⁴⁷. La honte porte avec elle, selon l'expression de JEAN-PAUL II, « un certain 'écho' de l'innocence originelle même de l'homme : un 'négatif' photographique, pour ainsi dire, dont le 'positif' était précisément l'innocence originelle⁴⁸. » La honte atteste ainsi que l'homme d'après la Chute, celui qui est devenu « l'homme de la concupiscence⁴⁹ » garde toutefois quelque chose de ce qui lui fut donné au commencement⁵⁰, – sans quoi il serait inaccessible à la honte. Le malaise qu'il ressent est une preuve que la signification sponsale du corps demeure en lui⁵¹.

Voilà qui fait de cette honte un signe paradoxal : signe de l'atteinte, assurément, et en même temps signe de la rémanence de la signification sponsale du corps⁵².

⁴⁵ Cf. *TDC 32,4* :

La concupiscence en général et la concupiscence du corps en particulier portent atteinte précisément à ce « don sincère » : *on pourrait dire qu'elles dépouillent l'homme de la dignité du don exprimée par son corps au travers de la féminité et de la masculinité* et, en un certain sens, qu'elles « dépersonnalisent » l'homme, en faisant de lui un objet « pour l'autre ».

⁴⁶ *TDC 32,3*.

⁴⁷ Cf. *TDC 13,1*.

⁴⁸ *TDC 55,4*.

⁴⁹ *TDC 28,3*.

⁵⁰ Autrement dit, que « la nature humaine n'est pas totalement corrompue » (*CEC 405*).

⁵¹ Cf. *TDC 19,2* :

Après le péché originel, l'homme et la femme perdront la grâce de l'innocence originelle. La découverte de la signification sponsale du corps cessera d'être pour eux une simple réalité de la révélation et de la grâce. Cependant cette signification *restera comme une tâche donnée à l'homme par l'ethos du don*, inscrite dans la profondeur du cœur humain comme un écho lointain, pour ainsi dire, de l'innocence originelle.

Voilà qui dément l'idée que la concupiscence soit le dernier mot sur l'homme, – contre les herméneutiques du soupçon qui prétendent expliquer l'être humain par la *libido*, cf. *TDC 107,6*.

Cf. aussi *TDC 32,3* :

la dimension du don – *c'est-à-dire la capacité d'exprimer l'amour par lequel l'homme, à travers sa féminité ou sa masculinité, devient un don pour l'autre* – n'a pas cessé dans une certaine mesure, d'imprégner et de façonner l'amour né dans le cœur humain. La signification sponsale du corps n'est pas devenue complètement étrangère à ce cœur : *elle n'a pas été totalement étouffée en lui par la concupiscence, mais a été seulement habituellement menacée*.

⁵² En cela la honte constitue aussi une expérience du seuil, cf. *TDC 12,1* :

nous devons nous demander *s'il est possible de reconstituer d'une certaine manière la signification originelle de la nudité* qui, dans le livre de la Genèse, constitue le contexte prochain de la doctrine de l'unité de l'être humain comme masculin et féminin. Cela semble possible *si nous prenons comme point de référence l'expérience de la honte* telle qu'elle est clairement présentée dans cet ancien texte biblique, à savoir, une expérience « du seuil ».

I.C. Eschatologie : où la honte n'est plus de mise

La honte corporelle pointe encore vers le Royaume. Elle soutient l'aspiration à la béatitude en laquelle l'homme et la femme, délivrés de la concupiscence et déployés dans l'amour, goûteront un « nouvel état du corps⁵³ », parce que – dit JEAN-PAUL II – « l'homme n'éprouvera plus l'opposition entre ce qui, en lui, est spirituel et ce qui est corporel, [...] l'esprit *imprénera complètement le corps*⁵⁴ ». Dans ce nouveau rapport de la personne à sa corporéité, la honte ne sera plus de mise : l'eschatologie signera le parachèvement de la vocation au don que l'homme « historique » actualise dans le mariage ou dans la consécration pour le Royaume. Dans une charité qui unifie l'être, la communion sera plénière avec Dieu⁵⁵ comme avec tous les saints, et les corps glorieux de l'homme et de la femme resplendiront eux-mêmes de cette qualité de communion.

II. Le devenir de la honte

Ayant situé la honte corporelle comme étant le fait de l'homme « historique » marqué par la concupiscence, voyons maintenant comment évolue cette honte en fonction de l'agir de la personne.

II.A. Trois situations d'après *Amour et responsabilité*

Ce qu'expose Karol WOJTYŁA / JEAN-PAUL II nous permet de distinguer trois évolutions.

a. Extinction de la honte dans l'impudeur

Tout d'abord une situation dégradée : l'extinction de la honte dans l'impudeur. La honte disparaît peu à peu, mais pour de mauvaises raisons. À force de négliger le signal émotionnel au lieu d'y répondre par un agir approprié (c'est-à-dire respectueux de la personne), le sujet devient de moins en moins sensible à la honte jusqu'à perdre finalement la capacité de la ressentir. Il glisse en fait vers un *habitus* vicieux.



L'absence de honte est ici **défaut** de honte, manque, carence regrettable.

b. Disparition de la honte du fait d'un amour seulement subjectif

Ensuite, la honte peut également disparaître lorsque l'intensité d'un sentiment amoureux vient légitimer aux yeux de la personne des actes qu'elle ne devrait pourtant pas poser dès lors que les conditions objectives de l'amour ne sont pas réunies. L'exposé de *Personne et acte* au sujet de « l'émotionnalisation de la conscience » permet de rendre compte du processus⁵⁶.



⁵³ TDC 66,3.

⁵⁴ TDC 67,1.

⁵⁵ Cf. TDC 68,3 :

Le don réciproque de soi-même à Dieu – un don dans lequel l'homme concentrera et exprimera toutes les énergies de sa propre subjectivité personnelle et en même temps psychosomatique – sera la réponse au don que Dieu fait de lui-même à l'homme.

⁵⁶ Cf. PA 76-77.

Il s'agit donc ici encore d'une **disparition inappropriée** de la honte.

c. Absorption de la pudeur par un amour authentique

Enfin, une situation optimale correspond à la disparition *heureuse* de la honte, plus exactement à son « absorption » par un amour authentique (objectif et pas seulement subjectif) et en fait théologal⁵⁷, signant une véritable réalisation personnelle à travers le don de soi.

honte corporelle
comme émotion + **agir approprié**
(communion véritable) → **absorption de la honte**
par l'amour

Dans ce dernier cas, nous distinguons deux faits :

- la capacité du sujet à ressentir la honte s'affine (pudeur comme vertu) ;
- les occasions de ressentir l'affect à l'initiative du sujet diminuent (restent les situations où il peut avoir honte d'être regardé comme objet de jouissance par autrui).

II.B. Une évolution implicite de la honte dans la *Théologie du corps* ?

Avouons que nous nous attendions quelque peu à trouver le développement suivant : l'affect de honte s'amenuiserait sur fond de progrès dans la vertu de pudeur. L'homme agissant de manière juste à partir de la réaction de honte parviendrait peu à peu à une disposition stable à ressentir la honte en situation adéquate. Même si cet homme fait encore l'expérience de la concupiscence – et par conséquent de la honte corporelle –, un *habitus* vertueux se consolide peu à peu dans la mesure où lui s'efforce de progresser vers une pureté d'intention. S'il tient compte de la honte comme d'un indicateur pour rectifier ses intentions quand il y a lieu, la honte joue un rôle positif dans sa vie morale.

honte corporelle
comme émotion + **agir approprié**
(amour objectif) → **pudeur**
comme vertu

Cette trajectoire, sans être explicitement évoquée par S. JEAN-PAUL II, sous-tend pourtant l'ensemble de ses catéchèses sur le corps, et s'avère cohérente avec l'anthropologie philosophique et théologique qu'il développe en fidélité avec la Tradition. Elle prend place dans une perspective selon laquelle la personne s'édifie par les actes bons qu'elle pose en situation. La honte corporelle apparaît alors comme un affect (parmi d'autres) pour lequel se vérifie une intégration heureuse à la personnalité, à la fois par la vertu acquise et par la grâce, le primat revenant à la grâce.

Dans la *Théologie du corps*, l'évolution de la honte corporelle s'inscrit dans ce que le pape développe au sujet de la pureté⁵⁸, une pureté entendue « comme vertu et comme don⁵⁹ », affermie par le don de crainte et située (avec la maîtrise de soi) comme un fruit de la vie selon l'Esprit⁶⁰.

⁵⁷ Cf. *TDC* 127,1 ; et *AR* 13 :

L'éthique chrétienne issue de l'Évangile, pose avant tout le problème dit de l'« introduction de l'amour à l'amour ». Le terme « amour » signifiant, dans le premier cas, ce qui constitue l'essence du plus grand commandement et se référant, dans le deuxième, à ce qui, sur la base de la tendance sexuelle, naît entre l'homme et la femme. En renversant la perspective, nous pourrions dire que se pose le problème d'élever le second au niveau du premier, c'est-à-dire au niveau de cet amour dont parle l'Évangile.

⁵⁸ Pureté comprise comme « une variante de la vertu de tempérance » (*TDC* 54,2).

⁵⁹ *TDC* 57,4.

⁶⁰ Concernant la pureté voir *TDC* 56,1, et concernant la maîtrise de soi voir *TDC* 51,6. Notons qu'il y a place ici pour la dimension *infuse* de la vertu de pureté, informée par le don de crainte et par la charité.

La honte elle-même sera affinée par le don de crainte, dont le pape nous dit qu'il prend naissance à partir d'elle⁶¹. Ce don aide particulièrement l'homme à s'ajuster au plan du Créateur, notamment en honorant les deux significations indissociables de l'acte conjugal⁶².

II.C. Dégradations sociales et culturelles de la honte

Notons enfin, sans commenter, qu'il existe aussi ce que l'on pourrait appeler des dégradations sociales et culturelles de la honte corporelle. La *Théologie du corps* mentionne notamment l'encratisme⁶³, le manichéisme⁶⁴ et le puritanisme⁶⁵. *Amour et responsabilité* évoquait pour sa part la pruderie ou « fausse honte » ainsi que la pudibonderie⁶⁶.

III. La honte comme atout pour le développement moral

Le fait que la honte corporelle puisse évoluer diversement manifeste clairement qu'il n'y a rien d'automatique dans le fait qu'elle contribue au bien de l'être humain. Ce qui sera déterminant, c'est ce que chacun fera librement à partir de cet affect qui surgit en situation. Néanmoins, la honte présente plusieurs intérêts pour le développement moral et même théologal de l'homme⁶⁷, notamment dans le cadre des relations entre l'homme et la femme impliquant la sexualité.

III.A. La honte entre nature, péché et grâce

Nous l'avons vu, la honte renvoie spontanément à une exigence morale menacée de transgression. Comme toute émotion, elle communique en outre une impulsion pour agir, ici dans le sens d'un amour authentique en lien avec la signification sponsale du corps. En cela, elle rend déjà doublement service à l'homme, le poussant à assumer les dynamismes spontanés de sa sexualité d'une manière conforme à son être et à sa vocation, par la recherche d'une véritable communion à travers le don de soi.

En somme,

- au plan de la *nature*, la honte témoigne d'une ordination naturelle au juste amour de la personne, et la soutient. C'est d'autant plus intéressant que nous sommes dans l'ordre d'une expérience accessible à tout homme, indépendamment de tout enseignement moral reçu de l'extérieur comme de la Révélation. L'homme *perçoit en lui-même* cette exigence, et la honte, toujours à *l'intime de sa conscience*, lui donne de la *ressentir* affectivement. Elle joue en quelque sorte le rôle d'une caisse de résonance quand menace la discordance, l'incitant à se conformer à cette exigence.

⁶¹ Cf. *TDC* 55,5 : « c'est précisément de la honte qu'est né le « respect » pour son propre corps » et cf. aussi *TDC* 55,7 au sujet de ce qu'expose saint Paul en 1Co 12,18-25 :

Paul indique également *la voie qui* mène (précisément sur la base du [sens] de [la] honte) à la transformation de cet état jusqu'à *la victoire progressive sur cette « division dans le corps »*, une victoire qui peut et doit se réaliser dans le cœur de l'homme. Cette voie est précisément celle de la pureté, ou celle du « maintien de son propre corps avec sainteté et respect ».

⁶² C'est-à-dire la signification unitive et la signification procréatrice, en référence au n. 12 d'*Humanae Vitae*. Cf. *TDC* 131,4.

⁶³ Cf. *TDC* 82,6.

⁶⁴ Cf. *Ibid.* et surtout *TDC* 44,5, incluant la note 53.

⁶⁵ Cf. *TDC* 62,5 où la « mentalité puritaine » est évoquée avec le « moralisme étroit ». La « rigueur puritaine » est encore dénoncée en *TDC* 44,4.

⁶⁶ Cf. respectivement *AR* 163 et 170.

⁶⁷ Cf. *infra* note 57.

- Au plan du *péché*, la honte apparaît comme un *symptôme* de la concupiscence⁶⁸. Elle renvoie donc à une atteinte, tout en supposant toutefois encore assez de santé pour que soit délivré le symptôme. Elle porte comme « l'écho » d'un *avant* le péché et rend sensible la blessure qu'a entraînée la Chute, en même temps qu'elle fait tendre vers un *au-delà* du péché, dans la béatitude éternelle.
- Au plan de la *grâce*, la honte apparaît en *Gn 3* d'abord sur l'arrière-plan d'une privation. Mais elle représente également une *ouverture* à la grâce : en faisant ressentir à l'homme la précarité de sa condition de pécheur, elle crée comme un appel d'air pour la grâce, sans laquelle la concupiscence ne sera pas extirpée du cœur. En ce sens, elle aiguille l'homme sur la voie d'une pureté à recevoir, et non seulement à conquérir.

La honte relève en fait de la loi naturelle⁶⁹, dont la COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE a bien explicité qu'elle comporte à la fois une dimension cognitive et une dimension affective⁷⁰. Et la loi dite « naturelle » renvoie à plus qu'à la seule nature : outre qu'elle constitue la traduction d'un ordre voulu par le Créateur⁷¹, elle pointe vers une finalité qui excède la nature⁷², – il faut d'ailleurs lui reconnaître une portée théologique⁷³.

Ainsi, même à qui ne connaît pas la Révélation, la honte vient transmettre à sa manière un appel à vivre sa vocation fondamentale et ultime. À partir de cette honte, l'homme est invité à ressaisir sa dignité pour se comporter en adéquation avec elle, au moment même où la concupiscence menace de récupérer les dynamismes spontanés de sa sensualité et de son affectivité⁷⁴ pour l'attirer vers une jouissance égoïste en contradiction avec ce qu'il est et ce qu'il est appelé à être.

III.B. L'intérêt de la honte corporelle pour le renouveau de la morale

D'autre part, comme nous l'avons mentionné rapidement, la honte émerge là même où émerge la concupiscence, précisément là où se noue l'intention : en ce lieu que la Bible désigne comme le cœur⁷⁵. C'est un autre avantage que présente la honte pour la morale et pour le *renouveau* de la morale. Car contrairement à ce que craignent généralement nos

⁶⁸ Cf. *TDC* 27,1.

⁶⁹ Cf. *TDC* 25,1. Avec ce passage il faut inclure la note 39 :

De cette manière, le contenu de nos réflexions serait déplacé, d'une certaine manière, sur le terrain de la « loi naturelle ». Les paroles citées de l'Épître aux Romains (2, 15) ont toujours été considérées dans la Révélation comme la source qui confirme l'existence de la loi naturelle.

⁷⁰ Cf. COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *À la recherche d'une éthique universelle. Nouveau regard sur la loi naturelle*, suivi de *Pour lire le document « À la recherche d'une éthique universelle »* par Serge-Thomas Bonino, préface à l'édition française par Mgr Roland Minnerath, Cerf, Paris, 2009, n. 44.

⁷¹ Voir *TDC* 119,4 ; et surtout 124,6.

⁷² Dès l'origine cette nature est appelée par grâce au savoir le partage de la vie trinitaire dans la vision béatifique.

⁷³ Cf. encore *TDC* 25,1 note 39. Tout cela en cohérence et continuité avec l'enseignement de l'Église : le CONCILE VATICAN II parlait de « loi divine et naturelle » (*GS* 89,1). Le *CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE* l'exprimera ainsi : « La loi naturelle procure à la loi révélée et à la grâce une assise préparée par Dieu et accordée à l'œuvre de l'Esprit. » (*CEC* n. 1960). Quant à la COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, elle honore bien la dimension philosophique et théologique de la loi naturelle :

« La grâce ne détruit pas la nature mais elle la guérit, la conforte et la porte à son plein accomplissement. Par conséquent, même si la loi naturelle est une expression de la raison commune à tous les hommes et peut être présentée de façon cohérente et vraie au plan philosophique, elle n'est pas étrangère à l'ordre de la grâce. Ses exigences demeurent présentes et agissantes dans les différents états théologiques que traverse une humanité engagée dans l'histoire du salut. » (COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *À la recherche d'une éthique universelle*, n. 101.)

⁷⁴ Voir *AR* 91-106 pour la distinction entre la perception (réaction sensorielle aux excitations produites par les objets) et l'émotion (réaction affective aux valeurs) et pour la nécessité de les intégrer dans l'amour.

⁷⁵ Le cœur au sens biblique désigne la partie la plus intime de la personne (cf. *CEC* 368), le siège de l'intelligence, de la volonté et de la sensibilité.

contemporains lorsqu'il est question de se conformer à des prescriptions morales, la honte ne provient pas d'une règle qui serait indument imposée de l'extérieur, elle relève d'abord d'une injonction à l'intime de la conscience.

À ce propos, il est remarquable de constater combien l'expérience de la honte s'avère consonante avec le contenu de la Révélation explicité par le Magistère autorisé de l'Église, et combien elle apparaît tout spécialement en syntonie avec la façon dont le Christ recentre les questions morales – particulièrement les questions de pureté – sur le cœur et ses intentions⁷⁶. L'expérience intérieure de la honte attire l'attention du sujet sur ce qui se joue dans le secret de sa conscience plutôt que sur des observances extérieures. Loin d'être affaire de rituels de purification, la pureté appelée par la honte se joue d'abord et avant tout dans la conscience personnelle⁷⁷.

Ce point d'avère d'autant plus intéressant que notre société apparaît bien plus centrée sur le ressenti⁷⁸ que sur une objectivité dont se dégagent des principes. Sans qu'il soit question d'en rester à un niveau purement affectif, le fait de partir de l'expérience commune en intégrant une approche phénoménologique peut aider à mieux rejoindre nos contemporains dans leur sensibilité, pour les conduire à partir de là à une objectivité morale bien comprise.

Soulignons d'ailleurs l'originalité de cette démarche : JEAN-PAUL II nous offre en quelque sorte un enrichissement de la perspective objective par le point de vue subjectif, signant au passage un renouveau par rapport aux morales volontaristes et hétéronomes⁷⁹. Ainsi que le relevait le Cardinal Joseph RATZINGER à l'occasion du XX^{ème} anniversaire du pontificat de JEAN-PAUL II :

Ayant intégré dans sa pensée les découvertes nouvelles du personalisme, [Karol WOJTYŁA] était préparé à comprendre aussi de façon neuve que le corps lui-même a son langage et que la création parle, nous indiquant les routes à parcourir. La pensée de l'époque contemporaine a entrouvert à la théologie morale une dimension nouvelle. Et Wojtyła a perçu cette nouveauté dans une continuelle implication de sa réflexion et de son expérience, de sa vocation pastorale

⁷⁶ Cf. *TDC* 46,5 :

L'homme y est appelé par la parole de l'Évangile et, donc de « l'extérieur », mais en même temps il est aussi appelé de « l'intérieur ». Les paroles du Christ qui, dans le Sermon sur la Montagne se réfèrent « au cœur » conduisent en quelque sorte l'auditeur à cet « appel intérieur ». Si celui-ci accepte qu'elles agissent en lui, il pourra en même temps entendre à l'intime de lui comme l'écho de cette « origine » [...].

⁷⁷ Cf. *TDC* 28,6 :

Le fait que depuis le moment où la concupiscence du corps y est née, le cœur humain porte aussi en lui la honte, indique que l'on peut et doit faire appel au cœur quand il s'agit de garantir ces valeurs auxquelles la concupiscence enlève leur originelle et pleine dimension. Si nous conservons cela à l'esprit, nous sommes en mesure de mieux comprendre pourquoi, parlant de la concupiscence, le Christ fait appel au « cœur » humain.

⁷⁸ Si le ressenti sensible ne se confond pas avec le cœur, il donne une résonance particulière à ce qui se détermine dans le cœur.

⁷⁹ Cf. Karol WOJTYŁA, « Le personalisme thomiste », dans : *Id.*, *En esprit et en vérité*, Recueil de textes 1949-1978, trad. par Gwendoline Jarczyk, Centurion, Paris, 1979, p. 94-95.

Il nous est possible de remarquer ici combien objectiviste est la conception de la personne que nous rencontrons chez saint Thomas. C'est presque comme si chez lui il n'y avait pas de place pour une analyse de la conscience et de la conscience de soi entendues comme manifestations tout à fait spécifiques de la personne-sujet. Pour saint Thomas, la personne, évidemment, est sujet ; elle est sujet particulier d'être et d'agir, car elle possède sa subsistance dans une nature rationnelle, ce qui la rend apte à la conscience et à la conscience de soi. En revanche, pour l'analyse de la conscience et de la conscience de soi – à laquelle la philosophie et la psychologie modernes se sont plus que tout attachées –, c'est comme si elle n'avait pas de place dans sa vue objectiviste de la réalité. En tout cas, cette vision des choses fait que ce en quoi est le plus mise en valeur la subjectivité de la personne a été exposé de façon presque exclusivement objective. Saint Thomas nous expose les puissances particulières, tant spirituelles que sensibles, grâce auxquelles se forment toute la conscience et la conscience de soi de l'homme, sa personnalité au sens psychologico-moral, mais il s'en tient à cela. C'est pourquoi nous voyons très bien, chez saint Thomas, la personne en son exister et son agir objectifs, mais il nous est difficile de parler de son expérience.

et spéculative, en même temps qu'il l'a comprise dans son unité avec les grands thèmes de la tradition⁸⁰.

III.C. La nécessité d'une éducation sur fond de gradualité

Reste que, nous l'avons dit, la honte ne fructifie pas systématiquement en agir vertueux. Lorsqu'elle vient contrer l'inclination de la concupiscence en communiquant un élan dans la bonne direction, elle laisse place à un véritable choix moral, qui sera ou non accordé à cette impulsion émotionnelle. L'affectivité est appelée à être assumée par la liberté du sujet, pour devenir – avec le soutien de la grâce – de plus en plus droitement, heureusement et pleinement intégrée à sa personnalité à mesure qu'il se perfectionne.

En outre, les habitudes socioculturelles ou individuelles modulent aussi la manière de ressentir cette honte. *Amour et responsabilité* avait souligné la nécessité d'une éducation concernant la honte, en lien avec une éducation à l'amour⁸¹. La *Théologie du corps* donne également de saisir que cette éducation s'opère dans le temps, selon une progressivité⁸² – requérant donc la prise en compte d'une loi de « gradualité ».

Ce que nous avons exposé ouvre une fenêtre sur bien des prolongements possibles. En effet, ce que JEAN-PAUL II met en lumière au sujet de la « honte » de *Gn 3* aurait de quoi interpeller, outre la théologie, des disciplines comme la philosophie, la psychologie, la sociologie ou les sciences de l'éducation. Aujourd'hui, certains philosophes, thérapeutes, sociologues ou hérauts de la pédagogie s'emploient à nous débarrasser de toute pudeur, persuadés d'œuvrer ainsi pour le progrès de l'homme et de la société. L'enseignement de la *Théologie du corps* sur le sujet fait apercevoir combien une telle entreprise risque de tourner plutôt aux dépens de l'homme et de la société.

Au-delà de la honte de *Gn 3*, la réflexion pourrait facilement s'étendre à d'autres hontes : à propos de la honte qui suit le péché, le pape François ne parlait-il pas récemment de « bienheureuse honte⁸³ » ? Plus largement, l'investigation pourrait encore s'étendre à d'autres facultés sensibles et affectives. L'on pourrait ainsi explorer davantage quels peuvent être les bénéfices de la douleur, de la fatigue, de la tristesse ou du découragement... À l'heure où les techniciens de la santé physique et mentale comme les adeptes de l'humain augmenté s'efforcent de réduire ou d'éliminer tout ce qui représente inconfort ou désagrément, limite ou défaillance, imperfection ou fragilité, ces recherches auraient assurément toute leur pertinence.

⁸⁰ Joseph RATZINGER, « Jean-Paul II » dans ID., *Jean-Paul II. Vingt ans dans l'histoire*, photographies de Giancarlo Giuliani, traduction par Michèle Jarton, Bayard Éditions – Centurion, Paris, 1999, p. 18.

⁸¹ Cf. AR 168 :

Cette honte-là est une réelle force morale de la personne. Mais comme elle risque d'être amoindrie, cela pour des raisons intérieures (il y a des personnes par nature moins pudiques que d'autres) ou extérieures (différences d'opinion, de style de vie et de comportement réciproque des femmes et des hommes de différents milieux et à différentes époques), *le besoin existe d'éducation de la honte (pudeur) sexuelle*, étroitement liée à l'éducation de l'amour, précisément parce qu'une honte (pudeur) authentique exige, selon la loi de son absorption, un amour vrai et valable.

Ce sera une éducation à la honte (sans tomber dans ses contrefaçons), et éducation *par* la honte.

⁸² Cf. TDC 128,3 :

Si la chasteté conjugale (et la chasteté en général) se manifeste d'abord comme capacité de résister à la concupiscence de la chair, par la suite elle se révèle graduellement cette *capacité particulière* de percevoir, aimer et réaliser ces significations du « langage du corps » qui demeurent totalement inconnues à la concupiscence elle-même et qui enrichissent progressivement le dialogue sponsal des époux en le purifiant, en l'approfondissant et en le simplifiant en même temps.

⁸³ PAPE FRANÇOIS, « La confession, une rencontre avec Jésus » (lundi 29 avril 2013), dans : ID., *Méditations quotidiennes du pape François*. Homélies du matin à la chapelle de la Maison Sainte-Marthe, préface de Mgr Bernard Podvin, porte-parole des évêques de France, Bayard, Paris, 2013, p. 81.

Conclusion : la honte pour se réjouir ou se désoler ?

En **conclusion**, la honte corporelle, qui à première vue pouvait sembler anecdotique, accessoire et plus encombrante qu'autre chose, s'avère intéressante et précieuse à plus d'un titre. Non seulement elle touche au rapport de l'homme à son corps, dans lequel JEAN-PAUL II reconnaît « le problème central de l'anthropologie⁸⁴ », mais elle touche encore à la possibilité pour l'être humain de s'accomplir véritablement.

- Parce que l'homme, « un de corps et d'âme », ne se réalise qu'en se donnant par amour, confirmant ainsi sa création à l'image de Dieu et permettant au mystère de la communion divine de rayonner en ce monde ;
- parce que les conséquences du péché originel – en particulier la concupiscence de la chair – font obstacle à la réalisation effective de cette communion⁸⁵ ;
- et parce que la honte corporelle réagit précisément contre le risque de dévoiement de l'amour en captation égoïste,

cette honte constitue bel et bien un atout considérable pour l'homme.

Certes, sous un certain rapport, la honte corporelle présente de quoi s'affliger. En effet, elle témoigne de la perte de ce qui caractérisait l'état d'innocence originelle, et d'une certaine propension de l'homme déchu, même sauvé par le Christ⁸⁶, à se détourner de sa finalité la plus profonde. Elle manifeste bien que la concupiscence héritée du péché originel entrave redoutablement l'homme « historique » dans l'accomplissement de sa vocation à la communion par le don de sa personne.

Néanmoins, trois grandes raisons l'emportent pour se réjouir :

- Tout d'abord, la honte témoigne que nous n'avons pas tout perdu avec la Chute. Elle prouve que demeure au cœur de l'homme la conscience de la signification sponsale du corps⁸⁷, en adéquation avec le plan divin.
- Ensuite, la capacité à ressentir la honte corporelle représente un bienfait certain, parce qu'elle opère comme une boussole qui, en plus d'indiquer la direction à suivre, communique une impulsion dans le bon sens⁸⁸ – et cela, au moment précis où la concupiscence charnelle menace d'attirer la volonté dans son orbite⁸⁹. Elle tend donc à sauvegarder la possibilité du don de soi malgré les assauts de l'inclination au péché.

⁸⁴ Cf. *TDC* 7,1.

⁸⁵ Cf. *TDC* 17,3.

⁸⁶ Cf. *TDC* 107,4 : « *simul lapsus et redemptus* ».

⁸⁷ Cf. *TDC* 31,1 :

On peut même aller jusqu'à dire qu'à travers la honte, l'homme et la femme demeurent presque dans l'état de l'innocence originelle. Ils prennent en effet continuellement conscience de la signification conjugale du corps et tendent, pour ainsi dire, à la protéger contre la concupiscence, tout comme ils tentent de maintenir la valeur de la communion ou de l'union des personnes dans l'« unité du corps ».

⁸⁸ Cf. *TDC* 28,6.

⁸⁹ Cf. *TDC* 41,2 :

L'intentionnalité cognitive elle-même ne signifie pas encore asservissement du « cœur ». C'est seulement lorsque la réduction intentionnelle, expliquée précédemment, entraîne la volonté dans son étroit horizon, quand elle suscite en elle la décision d'établir des relations avec l'autre être humain (avec la femme en l'occurrence) selon l'échelle des valeurs propres à la « concupiscence », c'est seulement alors qu'on peut dire que le « désir » s'est emparé aussi du « cœur ».

- Enfin, lorsque nous vacillons ou échouons à faire triompher l'amour sur l'égoïsme⁹⁰, lorsque la honte signifie non seulement le danger que nous aurions voulu conjurer, mais même la faute commise, nous pouvons encore nous réjouir du salut que le Christ nous a obtenu. Car si nous faisons encore et douloureusement l'expérience de la honte, nous ne sommes pas pour autant condamnés à la honte. Celle-ci ne sera pas le dernier mot sur l'homme – du moment que celui-ci accueille la rédemption qui lui est gracieusement offerte⁹¹.

Le Père Servais PINCKAERS avait déjà situé comme « un problème de fond lié à la conception de la morale » la question de savoir « quel est le rôle de la sensibilité, des passions et sentiments dans la vie morale⁹² ». La *Théologie du corps* de saint JEAN-PAUL II nous a permis de mieux saisir ce qu'apporte la honte corporelle pour l'édification de la personne à travers le progrès dans une authentique communion⁹³.

Indéniablement, la « honte » de *Gn 3* représente un véritable atout pour l'homme, même si elle est rarement reconnue comme telle, et par conséquent rarement appréciée à sa juste valeur. Le fait de pouvoir éprouver cette honte nous donne des chances de gagner la partie en cette vie, c'est-à-dire des chances de voir triompher l'amour sur la concupiscence, – finalement : des chances de mieux vivre dès ici-bas notre vocation et de parvenir au terme à la béatitude. Reste qu'avoir un atout dans son jeu ne suffit pas à donner l'assurance de l'emporter : encore faut-il savoir le reconnaître et bien l'utiliser, et pour cela, apprendre à s'en servir !

⁹⁰ Karol WOJTYŁA distingue « l'égoïsme des sens et l'égoïsme des sentiments » en disant :

Cette distinction est fondée sur la différence qu'il y a entre la sensualité et l'affectivité, deux centres différents de réactions aux valeurs sexuelles. Néanmoins, ces deux égoïsmes ont des sentiments à leur origine : dans le premier cas, un sentiment « physique » lié à l'assouvissement de la sensualité, dans le second, un sentiment « psychique », plus subtil et qui accompagne les réactions de l'affectivité. Le sentiment intensément vécu ou un état affectif durable facilitent l'orientation de l'être vers son propre « moi » ; le plaisir, bien de ce « moi » lié au sentiment, apparaît en même temps. (AR 142.)

⁹¹ Le salut qui vient réordonner cette capacité fait aussi que lorsque nous sommes sur le point de faillir, ou déjà tombés, nous ne sommes pas laissés à nos seules forces, sauf si nous nous fermons délibérément à la grâce.

⁹² Servais-Th. PINCKAERS, *Passions et vertu*, Parole et Silence, Paris, 2009, p. 11.

⁹³ Cf. *TDC* 12,1 :

Pour la même raison, [la pudeur] a une signification fondamentale pour la formation de l'*ethos* de la coexistence humaine, et en particulier dans les relations homme-femme. L'analyse de la pudeur indique clairement combien elle est profondément enracinée dans leurs relations mutuelles, *combien elle exprime exactement les règles essentielles de la « communion des personnes »*, et *combien profondément aussi elle affecte la dimension de la « solitude » originelle de l'homme.*